

BULLETIN

D'ici ET D'AILLEURS

Vol. 1
N° 1



Un premier numéro

PRINTEMPS 2014

D'ICI ET D'AILLEURS

UNE **nouvelle**

PUBLICATION

DE LA FTQ

Par SERGE CADIEUX, secrétaire général



C'EST EN 2007 QUE LA FTQ S'EST DOTÉE D'UN COMITÉ DONT LE MANDAT CONSISTE PRINCIPALEMENT À RÉFLÉCHIR SUR LA QUESTION DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES TANT AU TRAVAIL QUE DANS NOS PROPRES STRUCTURES. LE COMITÉ DOIT AUSSI PROPOSER DES MOYENS D'ACTION POUR FAVORISER UNE INTÉGRATION HARMONIEUSE. TOUS NOS SYNDICATS Y TROUVENT UNE PLACE. DEPUIS LA MISE SUR PIED DU COMITÉ, JE SUIS FIER DE DIRE QUE PLUSIEURS PROJETS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN MATIÈRE DE FRANCISATION, DE FORMATION ET DE MOBILISATION.

Aujourd'hui, la FTQ vous présente une autre réalisation de son comité pour l'intégration des personnes immigrantes. *D'ici et d'ailleurs* se veut d'abord un outil qui nous permettra de rejoindre un plus grand nombre de travailleurs et de travailleuses pour les informer des activités de notre centrale entourant la gestion de la diversité. *D'ici et d'ailleurs* sera aussi un moyen de se tenir au courant de l'évolution des lois et des règlements qui s'appliquent à l'immigration.

Cette publication présentera aussi des réflexions portant sur les grands enjeux de l'intégration des personnes immigrantes au travail. Parmi ces enjeux, la lutte contre la discrimination se situe au cœur de l'action de notre centrale. À la FTQ, nous sommes convaincus que l'envie de travailler à un monde meilleur ne connaît ni couleur, ni genre, ni frontière, mais connaît la solidarité.

CRÉDITS

Portails : www.ftq.qc.ca/personnesimmigrantes et www.languedutravail.org // Rédaction : Rima Chaaban, Lola Le Brasseur // Collaborations : Djimy Théodore (AFPC); Loïc Malhaire (ATTÉT); Fonds de solidarité FTQ // Relecture : Line Bolduc, Lydia Mailloux // Conception graphique : Pénéga Communication inc. // Photos : Archives FTQ, Gabriel Darveau // Impression : Héon et Nadeau ltée // Tirage 8 000 exemplaires // Bibliothèque et archives nationales du Québec // ISSN 2292-7158 // Reproduction autorisée et encouragée.



PLACE AU COMITÉ! À tour de rôle, les membres du comité pour l'intégration des personnes immigrantes de la FTQ alimenteront une chronique sur les activités de leur syndicat dans ce dossier.

UNE **lutte** CONTINUE

Par DJIMY THÉODORE,
Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)



J'AI EU LA CHANCE DE PARTICIPER, EN NOVEMBRE DERNIER, AU CONGRÈS DES GROUPES D'ÉQUITÉ DE MON SYNDICAT, L'AFPC. PLUSIEURS THÈMES ONT ALORS ÉTÉ ABORDÉS, DONT CELUI DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET DE SES ENJEUX.

Avec l'aide de représentants et représentantes de l'organisme à but non lucratif « Heroic imagination project », les participants et participantes se sont penchés sur les fondements mêmes de la discrimination. Les études qui ont été menées sur le sujet et les ateliers auxquels nous avons participé nous ont conduits à constater que la désinformation et la méconnaissance des autres cultures étaient souvent à l'origine de la discrimination et de la peur de l'autre.

Cette réflexion fut très bénéfique dans notre contexte syndical. Comme nous travaillons, depuis toujours, à créer des lieux de travail harmonieux, exempts de discrimination, il est naturel de vouloir déconstruire les stéréotypes et créer des liens entre les individus de différentes cultures. Les luttes menées par le mouvement syndical nous rappellent que même si certains préjugés sont profondément enracinés, rien n'est impossible et que les barrières de la discrimination peuvent tomber. J'en appelle à tous les confrères et consœurs syndicalistes pour que la lutte continue.

UN AFRICAIN À L'ORIGINE

de l'AFPC

En février dernier, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, l'AFPC a tenu à rappeler à ses membres la contribution de ces militants, bâtisseurs et rassembleurs comme le Canadien d'origine africaine, Cal Best. Il a été l'un des cofondateurs de l'Association du Service civil du Canada en 1958 qui s'est fusionnée à la Fédération du service civil en 1966 pour ensuite donner naissance à l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). Comme quoi la diversité a toujours été au cœur du mouvement ouvrier !

Djimy Théodore est directeur suppléant des groupes d'équité de l'AFPC-Québec et président de la région de Laval-Laurentides-Lanaudière et Abitibi. Il est également membre du comité pour l'intégration des personnes immigrantes de la FTQ.

UN **nouveau** PROJET DE LOI

PROJET DE LOI 71 : LOI SUR L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE, M^{ME} DIANE DE COURCY, A DÉPOSÉ LE 18 FÉVRIER DERNIER UN PROJET DE LOI SUR L'IMMIGRATION.

Le projet de **loi 71** a pour objectif de **moderniser la loi actuelle qui date de 1968**, en y ajoutant les enjeux de l'heure liés à l'immigration tels que la francisation, la régionalisation et l'intégration en emploi.

La ministre introduit également un nouveau système de sélection des candidats. Les personnes qui voudront immigrer au Québec devront dorénavant remplir une fiche qui devra satisfaire un certain nombre de conditions établies par le gouvernement. Une fois la **« déclaration d'intérêt »** remplie, les candidats pourront faire une demande formelle d'immigration. Le gouvernement choisira ensuite les candidats en fonction des besoins du marché du travail.

« CETTE MÉTHODE COMPORTE DE NOMBREUX ATOUTS. LE GRAND NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION LIÉ À LA POPULARITÉ DU QUÉBEC DEVIENDRA UN AVANTAGE PLUTÔT QUE D'ENGORGER LE SYSTÈME. LA BANQUE DE CANDIDATURES NOUS PERMETTRA DE CHOISIR LES MEILLEURS TALENTS POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET L'ÉPANOUISSEMENT DE NOTRE LANGUE COMMUNE », A SOULIGNÉ LA MINISTRE.

Le projet de loi prévoit également des dispositions s'appliquant aux employeurs qui souhaitent embaucher des ressortissants étrangers. L'offre d'emploi devra d'abord être **soumise et approuvée** par le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

Il nous faudra maintenant suivre le cheminement de ce projet de loi.

Pour consulter le projet de loi :

www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-71-40-1.html

À VOS agendas!



LE SERVICE DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES OFFRE, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DES SESSIONS DE FORMATION ET DES ACTIVITÉS DIVERSES AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES MEMBRES DE LA FTQ.

SESSION DE FORMATION : LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LE CONTEXTE SYNDICAL

Cette formation s'adresse aux représentantes et aux représentants, aux dirigeantes et aux dirigeants syndicaux ainsi qu'aux personnes qui sont en charge de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail.

Les participants et les participantes seront en mesure de **mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et ses enjeux**. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont quelques sujets abordés dans le cadre de cette formation. La formation permet aussi d'**élaborer des stratégies syndicales** pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

DATES : les 29 et 30 mai 2014

POUR VOUS INSCRIRE : www.ftq.qc.ca/formationPI

SEMAINE D'ACTION CONTRE LE RACISME

Du **21 au 30 mars 2014**, la FTQ célébrera la 15^e édition de **La Semaine d'action contre le racisme**. Pour cette occasion, la FTQ produira une affiche sous le thème : **Le racisme, c'est pas syndical**

POUR COMMANDER DES AFFICHES, téléphonez au 514 858-4410

POUR CONSULTER LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE LA SEMAINE : www.sacr2014.jimdo.com

SALON DE L'IMMIGRATION

La prochaine édition du **Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec** se tiendra les **9 et 10 mai prochain** au Palais des congrès de Montréal.

La FTQ, en partenariat avec le Fonds de solidarité, y tiendra un stand d'information. L'an dernier, le Salon a accueilli près de **9 000 visiteurs**. Au plaisir de vous y accueillir!

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : www.salonimmigration.com

COURS DE FRANÇAIS EN MILIEUX DE TRAVAIL

Pour un soutien ou de l'information sur l'organisation de cours de français en milieu de travail, communiquez avec le service de la francisation et de l'intégration des personnes immigrantes au 514 383-8018.

TRAVAILLEURS **migrants** ET TRAVAILLEUSES **DOMESTIQUES**

UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE

Par LOÏC MALHAIRE,
membre de l'ATTÉT

LE 23 NOVEMBRE DERNIER, LE CENTRE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS IMMIGRANTS (CTI-IWC) ACCOMPAGNÉ DE SES PARTENAIRES SYNDICAUX (CSN, CSQ, PSAC, UNIFOR) A LANCÉ L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (ATTÉT-TFWA) À MONTRÉAL. CETTE ASSOCIATION SE DONNE POUR MANDAT D'ORGANISER, D'APPUYER ET DE DÉFENDRE LE BIEN-ÊTRE ET LES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS MIGRANTS TEMPORAIRES DU QUÉBEC. CES DERNIERS ONT DÉSORMAIS UN OUTIL ADAPTÉ À LEUR SITUATION SPÉCIFIQUE EN EMPLOI.

LES FAITS

En 2012, ils étaient près de **11 500 venus du monde entier pour travailler au Québec** dans des secteurs d'emploi diversifiés comme les télécommunications, l'industrie du jeu vidéo, le nettoyage industriel, l'agriculture et les soins à la personne. Or, alors qu'ils contribuent grandement à la fiscalité et au développement économique et social du Québec, l'accès à leurs droits est régulièrement dénié.

Par exemple, ces travailleuses et travailleurs migrants temporaires qui arrivent à travers **quatre programmes fédéraux** : travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), aides familiaux résidents (PAFR), travailleurs étrangers temporaires spécialisés (PTÉT) et ceux peu spécialisés (PTÉT-PS), sont encore très isolés socialement et géographiquement. Or, ils ne disposent que de trop rares structures de défense individuelle ou collective de leurs droits.

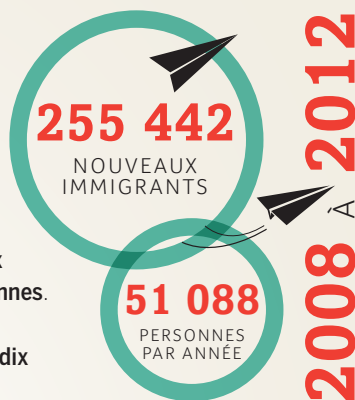
Si certaines organisations reconnaissent l'importance de défendre cette main-d'œuvre – dont l'arrivée massive concerne l'ensemble des actifs québécois – les moyens mis à disposition pour surmonter les nombreux obstacles à leur mobilisation sont encore très insuffisants.

Le lancement de l'ATTÉT a réuni plus de cent personnes, dont 43 travailleuses et travailleurs étrangers temporaires venus de tous les coins du Québec. L'évènement a permis la tenue d'ateliers sur les **normes du travail** et les **règles des programmes d'immigration temporaire**, la diffusion du documentaire de Botti et Guy *La fin de l'immigration*, une conférence de presse ainsi que les premières élections des représentants de l'association installés à **Montréal, Terrebonne, Saint-Lin, Québec et Chicoutimi**.

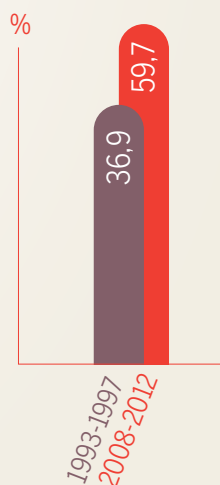


Pour plus de renseignements concernant l'ATTÉT : attet.tfwa@gmail.com, 514 342-2111

L'immigration EN CHIFFRES



1. De **2008 à 2012**, le Québec a accueilli **255 442 nouveaux immigrants**, soit une moyenne annuelle de **51 088 personnes**.
2. La population immigrante est jeune : **sept personnes sur dix** ont moins de 35 ans à leur arrivée. Par ailleurs, le Québec accueille presque autant de femmes que d'hommes.
3. La catégorie de l'immigration économique totalise **69,5 %** des admissions des **cinq dernières années** au Québec.
4. La connaissance du français au moment de l'admission progresse, passant de **34,8 % pour les nouveaux immigrants** de la période **1993-1997** à **63,0 %** pour ceux de la cohorte **2008-2012**.
5. Au Québec, **la majorité (63,0 %) des immigrants** admis au cours de la période **2008-2012** déclarent connaître le français au moment de leur arrivée.
6. **L'Afrique se situe au premier rang** des continents de naissance des immigrants admis au Québec au cours de la période **2008 à 2012**.
7. Le **Maroc, l'Algérie, la France, la Chine et Haïti sont les cinq principaux pays** de naissance de la population immigrante en **2008-2012**.
8. Depuis les **20 dernières années**, au Québec, la part relative des immigrants de niveau universitaire a progressé, passant de **36,9 %** en **1993-1997** à **59,7 %** en **2008-2012**.
9. **Trois immigrants sur quatre (75,2 %) admis entre 2002 et 2011**, et toujours présents au Québec en **janvier 2013**, résident dans la grande région de Montréal.



SOURCE

Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca // Dernière mise à jour des statistiques : 11 décembre 2013

LA **diversité** ÇA **ENRICHIT!**

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR AU QUÉBEC? VOUS L'AVEZ FAIT IL Y A QUELQUES ANNÉES DÉJÀ? VOUS SAVEZ QUE S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS DEMANDE DE SE FAMILIARISER AVEC UNE MULTITUDE DE NOUVEAUTÉS. VOUS N'AVEZ PEUT-ÊTRE PAS ENCORE PRIS LE TEMPS DE PLANIFIER VOTRE RETRAITE. POURTANT, C'EST LE MOMENT D'Y SONGER.

POURQUOI?

Parce que, pour **vous assurer la qualité de vie que vous souhaitez à la retraite**, vous devrez probablement beaucoup compter sur vos épargnes.

Trop de gens croient à tort que leurs besoins seront pris en charge par l'État quand ils quitteront le marché du travail.

Dans les faits, **les rentes versées par les régimes publics ne suffisent pas à constituer un revenu de retraite décent**. Et, pour avoir droit aux prestations maximales, il faut avoir travaillé assez longtemps au Québec et au Canada.

LA SOLUTION

Cotisez à un **REER du Fonds de solidarité FTQ** et profitez de **30 % d'économies d'impôts supplémentaires** par rapport à un REER conventionnel. Évidemment, plus vous commencez tôt à épargner, plus votre revenu de retraite sera important.



 **FONDS**
de solidarité FTQ

UN REER SOCIALEMENT RESPONSABLE

Le Fonds de solidarité FTQ vous propose un **REER différent des autres**, puisqu'il contribue à créer et à sauvegarder des emplois partout au Québec. Quand vous investissez au Fonds, non seulement **vous épargnez** pour votre avenir, mais **vous contribuez aussi au développement des PME québécoises**, grandes génératrices d'emplois. **Qui dit mieux?**

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet pour adhérer au Fonds et contribuer à faire tourner l'économie d'ici. 1 800 567-FONDS (3663) // Fondsftq.com